



**CENTRES
D'APPELS COURRIER**

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Quels engagements pour les agents ?

La Direction du Courrier ouvre l'un après l'autre, ses centres d'appels chargés de répondre aux attentes des particuliers en matière de qualité de la distribution... Après Agen et Paris, c'est prochainement au tour de Vannes (octobre) puis de Gap et Digne (décembre) d'ouvrir. À terme avec Macon (2 centres), sept centres seront ouverts.

Si l'ouverture des centres s'inscrit dans le cadre du projet national « *Engagements clients* », FO Communication s'interroge sur le cadrage de ces entités en matière de formation, de conditions de travail et de volet social...

Ainsi par exemple sur la formation, **avant ouverture**, le personnel :

- d'Agen a pu bénéficier de 15 semaines,
- de Paris 5 semaines, puis 10 semaines accompagnées avec mise en situation,
- celui de Digne et de Gap aura droit à 15 semaines,
- celui de Vannes se contentera que de 6 semaines... sûrement l'air marin, plus vivifiant !

Quant au volet social c'est l'Arlésienne ! C'est selon le bon vouloir des DOTC : 3 000 € à Agen, 1 300 € à Vannes mais pas pour tous, 1 300 € à Paris pour les seuls agents venant de Louvres CTC... À Digne et Gap, la DOTC attend les consignes du national !

Les postières et postiers, qu'ils soient affectés à Vannes, Agen, Paris, Digne ou ailleurs, effectueront la même activité, occuperont les mêmes fonctions sur le territoire national et subiront le même stress !

Pour FO Communication, ça suffit ! Si ce projet revêt pour La Poste une importance capitale en matière de qualité, cette dernière doit se donner les moyens de ses ambitions.

FO réitère ses revendications :

- **indemnité de 3 000 € pour tous les agents affectés en centre d'appels,**
- **15 semaines minima de formation,**
- **mise en place d'un volant de remplacement,**
- **création d'un niveau II.3,**
- **négociation nationale portant sur les contraintes liées à cette activité (santé des agents), les temps de pause et les perspectives de carrière...**

Pour FO, le personnel des centres d'appels doit être traité avec égalité et considération en matière de formation, de santé au travail et de dispositif social.

**La Poste mérite un
REFERENDUM !**